


Aucune inscription n'est recevable s'il n'y a pas eu notification officielle d'affectation

Merci d'écrire en MAJUSCULES



ACADÉMIE DE MONTPELLIER
LYCÉE JEAN MERMOZ
POUVALENT / LIGORNE / MONTPELLIER

Fiche d'inscription en SECONDE Générale et Technologique/ Professionnelle

Année scolaire 2026-2027

Classe (à compléter par les CPE)

N° INE : (sur bulletin de notes)

Nom de l'élève : _____ **Prénoms de l'élève :** _____
(en majuscule) (ordre de l'état civil)

Sexe : M F **Nationalité :** _____

Né(e) le : _____ **Pays :** _____ **Département :** _____ **Commune :** _____
(de naissance) (de naissance) (de naissance)

Adresse de l'élève : _____ **Mail de l'élève :** _____

Téléphone de l'élève : _____ **ASSR2 obtenue le :** _____

Responsable légal (paie les frais scolaires) Nom : _____ **Prénom :** _____ **Lien de parenté :** _____

Adresse complète : _____ **Code postal :** _____ **Commune :** _____ **Pays :** _____

Tel. Domicile : _____ **Tel Bureau :** _____ **Tel Portable :** _____ **E-mail :** _____

Situation emploi (voir annexe) : _____ **Nombre d'enfants à charge :** _____

Autorise à communiquer mes coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui Non

Parents séparés : Oui Non (joindre tout jugement éventuel portant sur la garde de l'enfant ou l'autorité parentale)

Responsable légal (doit être différent du Responsable légal qui paie les frais scolaires) Nom : _____ **Prénom :** _____ **Lien de parenté :** _____

Adresse complète : _____ **Code postal :** _____ **Commune :** _____ **Pays :** _____

Tel. Domicile : _____ **Tel Bureau :** _____ **Tel Portable :** _____ **E-mail :** _____

Situation emploi (voir annexe) : _____ **Nombre d'enfants à charge :** _____

Autorise à communiquer mes coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui Non

Option facultative : Option théâtre Oui Non

Régime de l'élève : _____ **Demi-pensionnaire :** Interne : Externe :

Oui, j'accepte Non, je refuse

Etablissement scolaire précédent fréquenté en 2025/2026 : _____ **Commune :** _____ **Département :** _____

Classe : _____ **L'élève était-il suivi dans le cadre d'un (*) :** PAI PAP PPS (Gevasco) PPRE

(*) : PAI Projet d'Accueil Individualisé - PAP Plan d'accompagnement Personnalisé - PPS Projet Personnalisé de Scolarisation - PPRE Programme Personnalisé de Réussite Educative

Nous attestons l'exactitude des renseignements ci-dessus, et nous engageons à signaler tout changement de données personnelles en cours d'année par courrier signé et accompagné des justificatifs

 **Le choix des options est définitif. Aucune modification ne pourra être accordée.**

SIGNATURES

Signature du représentant légal
(paie les frais scolaires)

Fait à

Signature du représentant légal

(doit être différent du Responsable légal qui paie les frais scolaires)

le
Signature de l'élève

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Scolarité 2026/2027

Langue vivante A imposée : Anglais

Redoublement : Oui Non

Langue vivante B (en 2nde GT seulement) :
de l'année précédente

Espagnol
 Allemand
 Autre par le CNED Préciser : _____
(Inscription et frais à la charge des familles)

2nde Professionnelle
spécialité d'affectation :

Métiers des Transitions Numérique et Energétique

Technicien en Prothèse Dentaire Optique Lunetterie

2nde Générale et Technologique

SICIT

BIOTECH

SLAB

EPS

2nde Sport Etudes

Sport pratiqué: _____

INSCRIPTION A LA RESTAURATION

NOM DE L'ELEVE : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

INFORMATIONS

FORMULE FIXE > Le confort du forfait

- Repas réguliers chaque semaine, avec paiement au trimestre.

FORMULE LIBRE > La flexibilité du porte-monnaie électronique

- Repas variables ou occasionnels, avec recharge préalable de la Carte Jeune Région et déduction automatique.

CHOIX DE LA FORMULE



Formule et forfait non modifiables durant toute la durée du trimestre.

FORFAIT FIXE	Tarif annuel	Coût à l'unité
<input type="checkbox"/> 3 repas par semaine	355.20 €	3.38 €
<input type="checkbox"/> 4 repas par semaine	473.60 €	3.43 €
<input type="checkbox"/> 5 repas par semaine	592.00 €	3.42 €
RECHARGE FLEXIBLE		
<input type="checkbox"/> Recharge du porte-monnaie électronique de la Carte Jeune Région*	X	4.60 €

Pour le forfait fixe, cochez les jours envisagés pour le trimestre :

lundi mardi mercredi jeudi vendredi

* Par carte bancaire ou chèque via la borne interactive du hall d'entrée

Par virement via Pronote accès parents, ou le site internet du lycée

En espèces au secrétariat des élèves (bureau intendance)

→ Votre choix définitif est attendu pour le 15/09/2026 (en fonction de votre emploi du temps).

LISTE DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES			
Code	Libellé	Code	Libellé
Agriculteurs exploitants		55	Employés de commerce
11	Agriculteurs exploitants	56	Personnels des services directs aux particuliers
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise		Ouvriers	
21	Artisans	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
22	Commerçants et assimilés	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus	64	Chauffeurs
Cadres et professions intellectuelles		65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
31	Professions libérales	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
33	Cadres de la fonction publique	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
34	Professeurs, professions scientifiques	69	Ouvriers agricoles
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	Retraités	
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	71	Retraités agriculteurs exploitants
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
Professions intermédiaires		74	Anciens cadres
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	75	Anciennes professions intermédiaires
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	77	Anciens employés
44	Clergé, religieux	78	Anciens ouvriers
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	Personnes sans activité professionnelle	
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
47	Techniciens	83	Militaires du contingent
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	84	Elèves, étudiants
Employés		85	Personnes sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	86	Personnes sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		

DOSSIER D'INSCRIPTION CLASSES DE SECONDE - ANNÉE SCOLAIRE 26-27

Pour procéder à l'inscription, les familles devront se présenter :

Mercredi 01/07/2026, jeudi 02/07/2026 et vendredi 03/07/2026 de 7h30 à 17h en salle Lucie Aubrac

Pour les inscriptions l'entrée s'effectuera par le 717 avenue Jean Mermoz

<https://jean-mermoz-montpellier.mon-ent-occitanie.fr/>

inscriptionlycee.03400421@ac-montpellier.fr

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT EN VERSION PAPIER

- Dossier d'inscription dûment complété et signé
- Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève (carte d'identité ou passeport)
- Photocopie du livret de famille ou extrait de naissance de moins de 3 mois
- En cas de séparation des parents, la copie de la décision officielle de l'autorité parentale
- Photocopie des 3 bulletins de l'année scolaire écoulée
- Fiche Infirmierie complétée et signée (avec photo)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- INTERNAT : une demande spécifique sera à remplir sur place
Nota : la décision d'attribution d'une place à l'internat vous sera communiquée par voie postale à compter de mi-juillet
- Fiche d'inscription demi-pension (au dos du dossier)
- Un RIB du responsable financier de l'élève obligatoire pour tous les élèves
Nota: en cas de demande de bourse, il convient de fournir le RIB du parent demandeur
- Attestation d'assurance scolaire à fournir à la rentrée
- Notification MDPH s'il y a lieu
- Notification d'affectation du Rectorat

RESTAURATION SCOLAIRE - CAFÉTÉRIA

Seule la carte jeune région permet l'accès à la restauration/cafétéria.

Si vous n'en avez pas, elle est à demander individuellement par l'élève sur le site Carte Jeune Région (<https://www.laregion.fr/Demander-sa-Carte-Jeune-Region>)

Les dossiers incomplets, mal renseignés ou rendus hors délais seront refusés.

Les certificats de scolarité seront téléchargeables via Pronote accès Parents fin septembre.